

Avis Trégor Bicyclette sur projet de réaménagement du Léguer et des Quais d'Aiguillon

Lannion, le 08/02/2021

Bonjour,

Tout d'abord, en guise de contexte, nous souhaitons vous partager les statistiques d'accidentologie analysées par l'un de nos bénévoles de l'association à partir des données « Open Data » du Ministère de l'Intérieur (<https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/bases-de-donnees-annuelles-des-accidents-corporels-de-la-circulation-routiere-annees-de-2005-a-2019/>). Pour la zone de Lannion, sur la période 2015-2018, il a été enregistré 16 accidents corporels vélo-voiture sur un "petit Trégor" à 12 communes. Sur ces 16 accidents, 11 se situent en zone urbaine dont 10 en zone urbaine de Lannion. Cela nous conforte dans l'idée que des améliorations importantes peuvent être apportées au centre-ville de Lannion pour garantir la sécurité des déplacements à vélo, premier pas nécessaire pour espérer voir la pratique se développer.

D'autre part, dans l'optique de développer les déplacements à vélo, nous pensons qu'il est également primordial de développer un accès sécurisé depuis et vers les écoles du centre-ville. Un premier axe est en passe d'être terminé entre Ker Uhel et le centre-ville, ce qui est très encourageant pour la suite.

Compte tenu de ces deux points, nous avons profité du projet global de réaménagement du Léguer pour ouvrir des perspectives. Si suivre le Léguer est tout à fait pertinent par bien des aspects (dont celui paysager), du point de vue des déplacements utilitaires à vélo, il nous a été difficile de donner un avis global, car ce projet n'intègre qu'une partie du centre-ville et ne mentionne pas les connexions avec les autres aménagements.

Notre crainte est que la réalisation d'aménagements « projet par projet » constituent des tronçons isolés et peu cohérents entre eux, qui pourraient nuire à la continuité globale des déplacements à vélo dans le centre-ville de Lannion.

Nous souhaitons donc vous partager notre idée « d'ossature » cyclable pour le centre-ville de Lannion. Cette « ossature » ne vise nullement à remplacer le futur schéma cyclable encore à venir, mais permet d'identifier les connexions prioritaires (pour nous Trégor Bicyclette) pour que la circulation vélo soit fluide dans le centre-ville, et que les aménagements réalisés ou en projet se connectent de façon efficace. La nature des aménagements à réaliser restant bien sûr à discuter, nous nous sommes néanmoins permis de faire des suggestions d'aménagement en description des différents segments.

Voici la carte réalisée : http://umap.openstreetmap.fr/fr/map/proposition-dossature-de-reseau-cyclable-centre-vi_553789#16/48.7311/-3.4573 (cliquer sur les segments permet de visualiser les suggestions)

A travers le prisme de cette ossature, qui permet d'assurer les déplacements à vélo dans toutes les directions importantes, nous relevons quatre points problématiques dans la vidéo qui présente les pistes de réaménagement possible :

1. La proposition de piste cyclable bidirectionnelle sur le Quai d'Aiguillon paraît intéressante en théorie (d'autant plus qu'elle permet de différencier vélo utilitaire et vélo promenade le long

du Léguer), mais pose des problèmes de raccordement au reste du réseau, nous souhaitons vivement que cela soit remplacé par des pistes cyclables unidirectionnelles de chaque côté de la route principale. Il nous paraît en effet peu probable que des cyclistes traversent à deux reprises les voies du Quai pour emprunter la piste cyclable dans le sens Pont Ste Anne > Pont de Viarmes sur une longueur d'environ 200m (traversées par nature accidentogène).

2. Nous attirons votre attention sur le fait que les stationnements minute, comme ceux évoqués le long du Quai d'Aiguillon, sont un réel danger pour les cyclistes, du fait des effets de cisaillement entrée/sortie de stationnement et des ouvertures de portières (« emportiérages »). A minima, la recommandation sur ce sujet est de placer l'aménagement cyclable à droite du stationnement pour limiter les risques (dans le sens de circulation normal).
3. Il semble sur la vidéo qu'aucun aménagement cyclable n'est prévu pour l'Allée du Palais de Justice. Y'a-t-il une raison particulière à cela, non abordée dans la vidéo ? Comme vous pourrez le constater dans notre « Ossature », c'est un axe qui nous paraît prioritaire pour des déplacements sécurisés à vélo, car il dessert un grand nombre d'équipements scolaires et publics (via la rue de la Bienfaisance). En outre, l'aménagement cyclable sur cet axe pourrait permettre de réduire les conflits d'usage sur l'Allée des Soupirs, qui deviendrait alors réellement réservée à la balade et pas aux déplacements utilitaires à vélo (aujourd'hui le cas, par faute d'aménagements confortables ailleurs). Nous sommes à votre disposition pour en discuter, mais si la raison de l'absence d'aménagement provient du manque d'espace disponible sur l'Allée du Palais de Justice, ne pourrait-il pas être envisagé de dévier le trafic automobile dans le sens Lannion > Guingamp pour emprunter plutôt l'Allée Clémenceau puis la rue de Buzulzo ?
4. La vidéo présente un aménagement intéressant sur le Parking du Caerphilly mais ne semble pas montrer de liaison cyclable efficace entre le pont Ste Anne et la gare par le mail F. Mitterrand (et au-delà vers l'hôpital et Ploubezre, deux directions pourtant majeures du centre-ville). Une traversée sécurisée via le parking et le mail pourrait-elle être étudiée ?

Nous restons à votre disposition pour en échanger,

Trégor Bicyclette